

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022, tenue par vidéoconférence, le 20 juin 2022.

0. Ouverture de l'assemblée

La présidente du Réseau plein air Québec, madame Natalie Matthon, souhaite la bienvenue aux membres et aux invités et déclare l'assemblée ouverte à 12:02.

Elle présente ensuite les membres du CA.

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Un avis de convocation a été envoyé par courriel à tous les membres en règle dans les délais prescrits.

2. Vérification du droit de présence et constatation du quorum

Les membres présents forment le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée. La présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée.

3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Résolution AGA 2022-1

« Il est proposé que Natalie Matthon agisse à titre de présidente d'assemblée et Émilie Saulnier-Burelle à titre de secrétaire d'assemblée. »

proposée par : Marie-Christine Lessard

appuyée par : Claude-Alexandre Carpentier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption de l'ordre du jour

Résolution AGA 2022-2

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

proposée par : Suzanne Lareau

appuyée par : Pierre Marquis

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2021

Résolution AGA 2022-3

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2021 tel que présenté. »

proposée par : Marie-Christine Lessard
appuyée par : Claude-Alexandre Carpentier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juin 2021

La direction générale n'a pas procédé à de nouveaux appels d'offre avant de reconduire le mandat de la firme ASBL, considérant que celle-ci a maintenu son coût à celui-ci de l'année précédente alors qu'il devait être majoré selon l'offre de service du 12 avril 2021. La direction générale a estimé que cette offre était concurrentielle et que le service offert par la firme répondait à ses besoins.

7. Présentation du bilan annuel des activités

Un mot de la présidente : note un bilan très positif de la collaboration de toutes les fédés. Tout un chemin a été parcouru entre les discussions initiales et la mise en place du RPAQ, avec une équipe solide.

La direction générale fait une présentation du rapport annuel du RPAQ. Elle demande s'il y a des questions sur les dossiers et activités de la corporation depuis la dernière assemblée générale et dépose le rapport annuel.

8. Présentation des états financiers 2021-2022

Annick St-Denis, directrice générale du RPAQ, présente le rapport de l'auditeur indépendant et les états financiers.

Résolution AGA 2022-4

« Il est proposé de :
a) recevoir les états financiers de la corporation pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2022; et
b) de recevoir le rapport de l'auditeur indépendant sur ces états financiers. »

proposée par : Jean-Luc Caillaud
appuyée par : Pierre Marquis

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Nomination d'un vérificateur indépendant

La directrice générale recommande de poursuivre le mandat avec la firme ASBL.

Résolution AGA 2022-5

« Il est proposé que la firme ASBL soit désignée comme expert-comptable du RPAQ pour l'année financière 2022-2023 avec un mandat d'audit selon les conditions de l'offre de service du 12 avril 2021. »

proposée par : Julie Crépeau-Boisvert

appuyée par : Sébastien Gilbert-Corlay

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Ratification des règlements généraux révisés

La directrice générale, Annick St-Denis, présente les révisions aux règlements généraux adoptés par le conseil d'administration lors de sa rencontre du 13 juin 2022.

Résolution AGA 2022-6

« Il est proposé de ratifier les règlements généraux révisés en date du 13 juin 2022. »

proposée par : Marie-Christine Lessard

appuyée par : Claude-Alexandre Carpentier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Ratification des actes des administrateurs

Résolution AGA 2022-7

« Il est proposé de ratifier les actes des administrateurs de la corporation depuis la dernière assemblée des membres. »

proposée par : Claude-Alexandre Carpentier

appuyée par : Marie-Christine Lessard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Élection du président et du secrétaire d'élection

Résolution AGA 2022-8

« Il est proposé que Natalie Matthon agisse en tant que présidente d'élection et Annick St-Denis en tant que secrétaire d'élection. »

proposée par : Suzanne Lareau

appuyée par : Pierre Marquis

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Rapport du comité de mises en candidature

Natalie Matthon remercie le travail et l'implication de Julie Crépeau-Boisvert depuis de nombreuses années au sein du RPAQ. Julie a décidé de ne pas renouveler son mandat afin de se consacrer pleinement aux activités d'Eau Vive Québec.

Conformément à l'article IV-3 des Règlements généraux, un comité ad hoc du conseil d'administration a validé l'admissibilité des candidatures.

Le comité recommande la candidature suivante pour combler le poste d'administrateur vacant :

Sébastien Gilbert-Corlay

14. Élection des administrateurs

Le rapport du comité de mises en candidature étant déposé, la présidente demande s'il y a d'autres candidatures.

Aucune autre n'ayant été présentée, celle-ci déclare les mises en candidatures closes.

Après avoir vérifié si le candidat accepte sa mise en nomination, la présidente d'élection le déclare **ÉLU PAR ACCLAMATION.**

15. Varia

Aucune affaire nouvelle.

16. Levée de l'assemblée


Avant de déclarer la levée de l'assemblée, la présidente demande s'il y a des questions.

Les participants n'ayant plus de questions, et l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever la séance à 12:38.

Résolution AGA 2022-9

proposée par : Julie Crépeau-Boisvert
appuyée par : Sébastien Gilbert-Corlay

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emilie 

Signature de la secrétaire

Noted: 

Signature de la présidente